EAFC NAMUR-CADETS

Place de l'École des Cadets 6 - 5000 NAMUR
Matricule 9.236.042 - www.namur-cadets.be
081/22.29.03 – info@namur-cadets.be

WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

EN CO-ORGANISATION AVEC

EICPN
Ecole industrielle & commerciale

ASSISTANT PHAMACEUTICO-TECHNIQUE

L'assistant pharmaceutico-technique travaille généralement dans une officine sous la responsabilité et le contrôle du pharmacien.

Il délivre des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire, ainsi que des dispositifs médicaux. Il exécute des préparations magistrales ou officinales. Il aide à la gestion des mouvements des produits en conformité avec les réglementations en vigueur. L'activité implique le respect des règles strictes d'hygiène.

Dans le cadre d'une officine, il est en contact permanent avec la clientèle. Lorsque le conseil au client sort du cadre de sa fonction, il sollicite l'aide du pharmacien. Cette activité est soumise à des règles déontologiques particulières dont le secret professionnel.

L'assistant technique en pharmacie est une personne qui assiste le pharmacien dans son travail. Elle assure le suivi des dossiers de la clientèle et effectue l'inventaire des médicaments et des produits pharmaceutiques. Elle fait également le comptage des comprimés et des capsules, fait l'embouteillage des liquides et l'empotage des onguents et des crèmes. Elle prépare les étiquettes, fait les factures et effectue les transactions à la caisse. Elle classe et range les médicaments, les dossiers et les ordonnances.

Les débouchés : Officine, établissement d'hospitalisation (moyennent formation complémentaire) ou de soins, laboratoire pharmaceutique ou cosmétologie, pharmacie centrale.

DURÉE DES ÉTUDES

2 ans ½ en soirée.

La formation a lieu dans les 2 établissements

EICPN : Rue Pépin 2b – 5000 Namur
www.eicpn.be

Prix approximatif
1ère année : 260€

Ne pas oublier de s'inscrire dans les 2 établissements !

Pour des renseignements complémentaires !

ORGANIGRAMME DE LA SECTION : ASSISTANT PHARMACEUTICO-TECHNIQUE

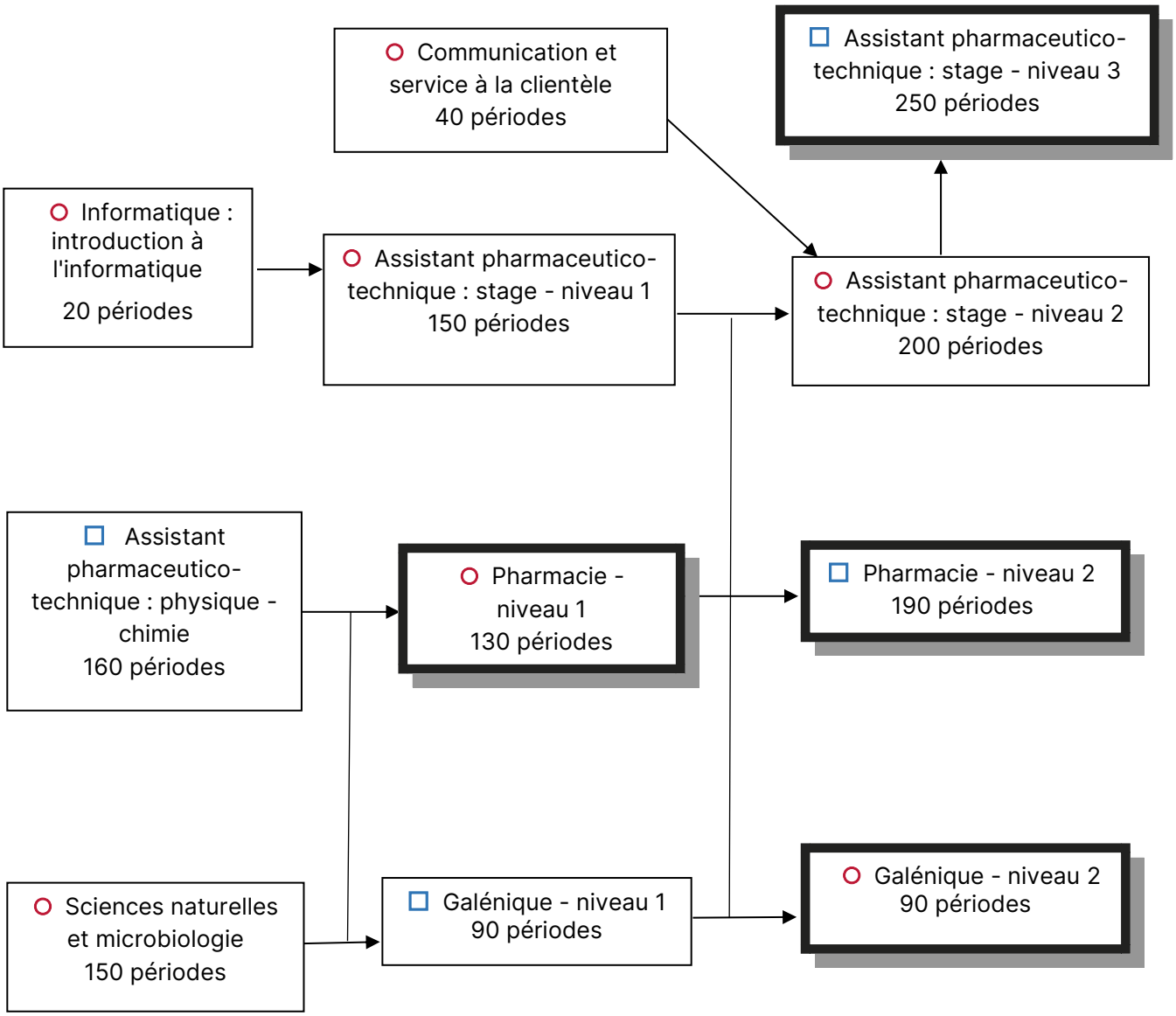

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION : ASSISTANT PHARMACEUTICO-TECHNIQUE —30 périodes

Gestion administrative par : ○ EAFC Namur Cadets
□ EICPN Namur